



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD



YANNICK ROLLAND

Président du Pays de l'Isle en Périgord

L'année 2025 témoigne une nouvelle fois de la confiance accordée au Pays de l'Isle en Périgord par ses partenaires et les collectivités qui le composent. Elle a notamment été marquée, en fin d'année, par les premières étapes de la nouvelle contractualisation 2026-2028 avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce travail s'inscrit dans la continuité du bilan du Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025, qui met en lumière l'accompagnement et l'ingénierie apportés aux territoires.

Année riche en projets et en opportunités, 2025 a permis de poursuivre les missions en faveur d'un développement territorial équilibré entre espaces urbains et ruraux.

Parmi les actions marquantes :

- **AVELO 3**, officiellement lancé en décembre 2025 avec l'appui d'un bureau d'études, a pour objectif de favoriser l'usage du vélo au quotidien à l'échelle du Pays de l'Isle en Périgord.
- Dans le cadre de l'**Action Collective de Proximité**, les premiers projets d'entreprises ont été sélectionnés et deux animations ont été mises en place : des ateliers numériques et le lancement des « Éco-défis ».

Les missions structurantes se sont également poursuivies :

- Le **GAL** a continué d'accompagner des projets structurants pour le territoire.
- Le **PAT**, renforcé par l'arrivée d'un alternant, a lancé une nouvelle édition de l'Observatoire des cantines, confirmant son engagement en faveur d'une alimentation saine, de qualité et locale.
- L'**OPAH** a poursuivi la préparation de son évolution vers un **PIG Pacte Territorial**.

Enfin, le **SCoT** a poursuivi sa modification simplifiée n° 1 afin d'intégrer les objectifs de réduction de la consommation des espaces, laissant son approbation pour janvier 2026. Son animation s'est également renforcée avec l'organisation d'ateliers de formation en partenariat avec le collectif Aux Actes et le CAUE de la Dordogne.

À l'heure de présenter ce rapport d'activité, il convient de saluer l'engagement de la gouvernance précédente, qui a œuvré, durant les six dernières années, à porter et structurer un véritable projet de territoire pour le Pays de l'Isle en Périgord. Ces remerciements s'adressent également à l'ensemble de l'équipe du Pays de l'Isle en Périgord ainsi qu'à tous les partenaires mobilisés, dont l'implication permet de développer une ingénierie territoriale au service des collectivités et des habitants, et de préparer les projets de demain.

Bonne lecture

Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique

L'année 2025 permet de mesurer l'ambition du territoire en faveur de la planification écologique. Ainsi, les CRTE qui étaient à l'origine des contrats de relance et de transition sont aujourd'hui pleinement ancrés dans les nouveaux défis qui s'ouvrent à nous. Ils permettent de soutenir les projets de transition écologique portés par les communes et les communautés de communes. Ils n'oublient pas que les collectivités doivent également faire face à des besoins qui ne sont pas de l'ordre de la transition et permet à l'Etat d'accompagner les collectivités dans l'ensemble de leurs projets d'investissements.

Une ambition pour le territoire

Le CRTE Pays de l'Isle et du Ribéracois couvre **5 Communautés de Communes** : Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord, Isle Double Landais ainsi que Pays de Saint Aulaye et le Périgord Ribéracois.

Il s'articule autour de 3 ambitions :

- **La Transition écologique :**

Faire de la transition écologique un moteur et une richesse structurante pour le territoire

- **Le Développement économique :**

Profiter des opportunités d'une économie présentielle, mais éviter d'en dépendre

- **La Cohésion sociale :**

Accompagner les mutations démographiques pour dynamiser la vie du territoire

Ces ambitions sont complétées par les objectifs de la COP articulés autour des défis majeurs que sont l'atténuation, la préservation et l'adaptation au changement climatique.



Le Pays est là pour accompagner le territoire !

Véritable porte d'entrée, le Pays accompagne les collectivités et ce dès l'origine de leur projet d'investissement. Dès le stade de l'idée, un rendez-vous d'échange sur place permet de faire murir le projet, de le rendre opérationnel et d'enclencher une démarche de recherche de financements. L'ingénierie du Pays offre un temps de partage précieux pour les élus et permet de faire gagner les projets en qualité.

Actualisation du CRTE de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois

921 projets recensés

369 projets relevant de la transition écologique

147 projets relevant du développement économique

324 projets relevant de la cohésion sociale

60 projets transversaux

21 projets hors stratégie



Comité de pilotage du CRTE 2025

Des projets de territoire

En 2025, 59 projets ont été soutenus financièrement dans le cadre du CRTE pour un montant de subventions de plus de 3M€. Le territoire s'engage pleinement dans la transition avec plus de 15 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics que ce soit écoles, salles des fêtes ou logements communaux.

La prise en compte de la désimperméabilisation des surfaces est une thématique qui commence à émerger. Les questions du logement et de la préservation des commerces restent préoccupantes pour le territoire.



La salle des fêtes de St Barthélémy de Bellegarde a été rénovée en vue d'améliorer son efficacité énergétique

Un bourg repensé à Douzillac

L'équipe municipale de Douzillac souhaitait rénover son bourg afin de rendre le village plus agréable et d'améliorer l'outil de travail du restaurant. Le projet a évolué vers un verdissement complet du bourg avec beaucoup de surfaces désimperméabilisées, une modification de la circulation, la création d'espaces de convivialité, tout en augmentant la surface de la terrasse du restaurant. La qualité du projet lui a permis d'être accompagné financièrement.



Création de voies piétonnes



Réduction de la place de la voiture



Désimperméabilisation de surfaces

Le dispositif Halte-ô-stop s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air-Energie-Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord et vise à encourager les mobilités durables et solidaires en proposant des points d'auto-stop qui favorisent le covoiturage spontané.



Inauguration de la halte-ô-stop de Villamblard

La CdC Isle et Crempse en Périgord a poursuivi en 2025 la **rénovation énergétique des écoles**. Les travaux d'amélioration énergétique et de mise aux normes de dix écoles constituent un projet ambitieux. Parallèlement, un programme de végétalisation des cours d'école est également en cours de développement..



La cantine des Lèches a fait peau neuve

Contrat de développement et de Transitions

Les bases du Contrat Régional 2023-2025 : une stratégie locale volontariste et partagée

Une stratégie contractualisée :



Rendre le cadre de vie toujours plus attractif et solidaire

1.1.: Conforter l'économie résidentielle

1.2.: Préserver et optimiser la production et la consommation locale

Développer l'économie du Pays de façon innovante et solidaire

2.1.: Restaurer et développer une économie exportatrice, au-delà du territoire Isle en Périgord

2.2.: L'innovation au service de la transition écologique du territoire

Suivi du contrat sur l'année 2025

Signé en juin 2023, le Contrat de Développement et de Transitions arrive à échéance en 2025. Il sera reconduit dans une version rénovée pour la période 2026-2028. Son contenu est continuellement ajusté afin d'intégrer de nouveaux projets. Le comité de pilotage annuel s'est tenu le 10 décembre 2025 et a permis de faire le point sur l'avancement des actions tout en dessinant des lignes de forces pour le contrat à venir.

Dans le cadre du contrat de territoire, la Région Nouvelle Aquitaine a soutenu 20 projets ont été soutenus en 2025 pour un montant de plus de 2M€ :

- 11 projets dans le secteur du développement économique
- 4 projets à caractère culturel ou patrimonial
- 3 projets de logements sociaux
- 2 projets de mobilité

4 postes d'ingénierie sont soutenus par la Région à hauteur de 51 000€ : cohésion territoriale, dynamisation économique, PAT et Fonds européens.



Comité de pilotage du 10 décembre 2025

Un bilan 2023 – 2025 marqué par la ruralité

46 projets ont été soutenus sur la période, portant à près de 11 M€ les subventions régionales apportées sur le territoire.

35 projets sont soutenus au titre de la ruralité pour 8 M€ d'aide.

Les projets économiques, qu'ils visent à maintenir une économie résidentielle (soutien aux commerces de proximité) ou à développer une économie exportatrice marquent fortement le contrat.

Les enjeux de transition écologique sont moins appropriés par le territoire. Lorsqu'ils relèvent des objectifs NeoTerra c'est souvent une dimension secondaire du projet. Les besoins du territoire sont souvent orientés vers le fait de maintenir des services existants et d'être à même de pouvoir accueillir de nouveaux habitants afin de contrer les effets d'un vieillissement de la population. Les défis à relever par le territoire sont nombreux et le Pays de l'Isle et la Région Nouvelle-Aquitaine souhaitent poursuivre les efforts pour les accompagner au mieux.

23 projets soutenus afin de conforter l'économie résidentielle, pour un montant d'aide régionale de près de 3,8 M€

La Maison de l'innovation citoyenne à St Martial d'Artenset est un lieu de rencontres et de vie sociale qui inclue un espace de travail collaboratif, une bibliothèque, un groupement d'achat pour des produits locaux et bio ainsi que des événements culturels et éducatifs.

11 projets ont été soutenus afin de préserver et optimiser la production et la consommation locales, pour un montant d'aide régionale de plus de 500 000 €

La boutique de producteurs de Savignac-les-Eglises offre un nouveau service aux habitants et permet de dynamiser la vente de produits locaux.

Le contrat régional a permis de soutenir 10 projets économiques (ESS, investissements, formation) pour un montant d'aide régionale de 6,5 M€

La boutique de la biscotterie la Chantéracoise à St Germain du Salembre permet aux visiteurs de croquer un morceau du Pays !

2 projets sont soutenus au titre de la transition écologique du territoire, pour un montant de 78 000 €, même si beaucoup d'autres projets ont aussi une composante environnementale.

Le SMBl a mené un projet de renaturation du Manoire, plaine de Lamoura, de redonner au cours d'eau une dynamique naturelle, d'améliorer la qualité de l'eau etc.



Les prochaines étapes du contrat 2026-2028

- Dialogue ruralité : juin 2026
- COPIL élaboration du nouveau contrat : rentrée 2026
- Vote du contrat en séance plénière : décembre 2026

Dynamisation de l'économie

En 2025, le Pays de l'Isle en Périgord, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Dordogne et des EPCI membres, a poursuivi son accompagnement des **Très Petites Entreprises (TPE) artisanales et commerciales** du territoire à travers l'**Action Collective de Proximité (ACP)**.

Ce dispositif vise à **soutenir le développement économique local** grâce à des aides financières directes et deux actions collectives, dans le but d'accompagner également la transition environnementale et numérique de ces entreprises.

Les aides directes pour quelles entreprises ?

Les aides directes permettent de **soutenir les projets d'investissement des entreprises** de moins de dix salariés par une subvention représentant **30 % des dépenses éligibles**.

Les investissements accompagnés concernent notamment :

- la modernisation des locaux et des équipements ;
- la rénovation des vitrines et enseignes ;
- la mise aux normes et l'accessibilité ;
- les outils de production ;
- les logiciels professionnels ;
- les investissements liés à la transition énergétique.

Pour des **secteurs d'activités** :

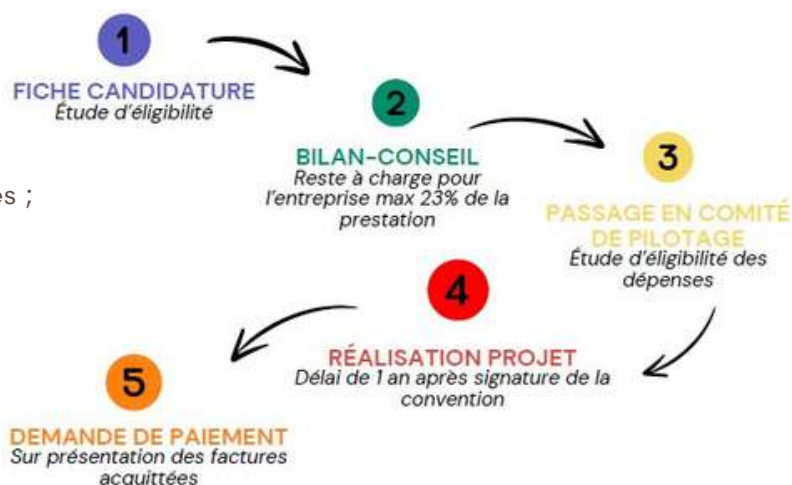
- commerces alimentaires : commerces de l'équipement de la maison et de la personne ;
- commerces réalisant des tournées alimentaires ;
- cafés et restaurants ; artisanats de la construction ;
- services d'entretien et de réparation.

Depuis le lancement de l'ACP en septembre 2024, 5 dossiers d'entreprises ont été accompagnés, pour :

80 790, 40 €
d'investissements retenus

24 237,12 € d'aides totales
accordées pour 2025

Procédure d'une demande



Retrouvez toutes les
informations détaillées
sur les aides



Exemples de projet



L'ACP a accompagné les travaux d'aménagement du local commercial de l'entreprise **Mon P'tit Panier** à **Saint Pierre de Chignac**, afin d'améliorer les conditions d'accueil de la clientèle.

Ce projet, représentant un **investissement de 10 245,11 € HT**, a bénéficié d'une **aide de 3 113,80 €**.

Ces travaux permettront d'offrir un espace de vente plus fonctionnel et accueillant, contribuant au développement de cette activité de commerce de proximité et au renforcement de l'offre de services à la population.

L'Atelier Informatique, entreprise spécialisée dans la réparation et la maintenance informatique à **Montpon-Ménestérol**, a réalisé des travaux d'aménagement de son local commercial. Le projet comprend la création d'une nouvelle devanture ainsi que l'aménagement d'un espace dédié à l'accueil de la clientèle et aux réunions.

Ce projet, représentant un **investissement de 21 218,69 € HT**, a bénéficié d'une **aide de 6 365,61 €**.

Ces travaux permettront d'améliorer la visibilité de l'entreprise, les conditions d'accueil de ses clients et de développer de nouveaux services, contribuant ainsi au dynamisme commercial du centre-ville de la commune.



Les ateliers numériques pour les artisans et commerçants



L'année 2025 est marquée par la préparation d'un **programme d'ateliers numériques**, afin d'accompagner les entreprises dans leur transition numérique. Sept ateliers seront déployés sur l'ensemble du territoire autour de deux cycles. Les séquences ont été pensées pour accompagner jusqu'à 8 participants par atelier.

L'objectif est, dans un premier temps, d'accompagner les dirigeants dans la **stratégie de communication de leur entreprise**, avec un programme composé de quatre ateliers allant de l'identité de marque à la visibilité en ligne, via les réseaux sociaux et Google Business Profil.

Dans un deuxième temps, les chefs d'entreprise pourront découvrir comment optimiser leurs tâches quotidiennes, leur organisation interne et leur visibilité grâce aux **outils numériques et à l'IA** (Intelligence Artificielle).

*Retrouvez le programme complet
des ateliers numériques*



Isle Renov' _ L'OPAH RR de la Vallée de l'Isle



Le programme Isle Renov' permet l'accompagnement des propriétaires à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie), sur les Communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

Le Pays amène aux propriétaires des conseils techniques sur la priorisation des travaux, des conseils financiers pour être orienté entre les différents dispositifs d'aide, la réalisation d'un diagnostic à domicile (diagnostic autonomie pour les projets d'adaptation à la perte d'autonomie, audit énergétique pour les dossiers de rénovation énergétique) et un accompagnement administratif pour le dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil Départemental.

Pour faciliter le financement du reste à charge et la trésorerie, il est possible de mobiliser des avances et des prêts sociaux auprès de Procivis, partenaire de l'opération (5 prêts et 1 avance).

Pour les propriétaires en situation sociale très défavorable, La Fondation pour le logement des défavorisés est sollicitée pour aider au financement du reste à charge (2 dossiers).

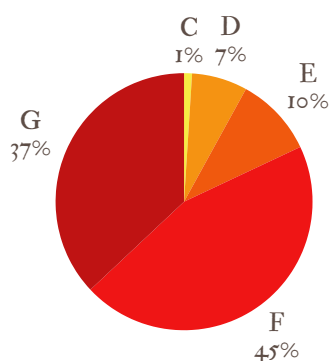


Les travaux subventionnés sont pour :
44 % des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie
49 % des travaux de rénovation énergétique
7 % des travaux de rénovation de logements dégradés

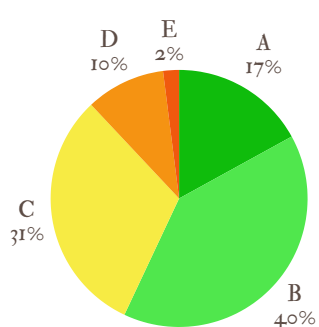
Avant travaux, 82 % des logements faisant l'objet d'une rénovation énergétique étaient considérés comme des passoires thermiques (étiquette énergétique F ou G), après travaux plus aucun logement n'est en état de passoire thermique et 88 % des logements sont au moins en étiquette C. Il est à souligner que les émissions de gaz à effet de serre (GES) des logements rénovés ont considérablement diminué : 76 % sont après travaux en étiquette A pour les gaz à effet de serre.



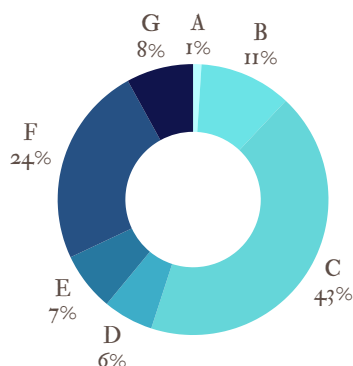
Étiquette performance logement **avant travaux**



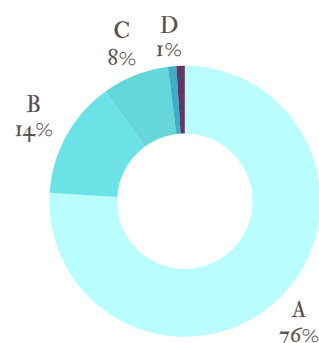
Étiquette performance logement **après travaux**



Étiquette **GES** avant travaux



Étiquette **GES** après travaux



Les travaux réalisés feront économiser en moyenne 2 434 €/an aux ménages.

172 entreprises sont intervenues (ou sont programmées) pour la réalisation des travaux financés, pour 393 chantiers. Les entreprises sont très majoritairement locales (85 % en Dordogne, 76 % sur le territoire du Pays).

L'ANAH étant confrontée à une enveloppe budgétaire nationale insuffisante et à des difficultés de maîtrise des fraudes, elle a annoncé fin juin 2025 la suspension des dépôts de dossier « rénovation énergétique globale » pour 3 mois. Les dépôts ont repris en octobre, avec des conditions d'aides plus restrictives et revues à la baisse, et des agréments reportés sur l'année 2026.

En pratique, cette situation a conduit à des conditions de montage de dossiers très instables, avec des effets de « stop and go », et aucun agrément de dossier de rénovation énergétique n'a été accordé au deuxième semestre 2025. Certains propriétaires accompagnés ont été pénalisés par cette situation : baisse des aides, délai d'agrément de plusieurs mois, voire inéligibilité au vu des nouvelles conditions.

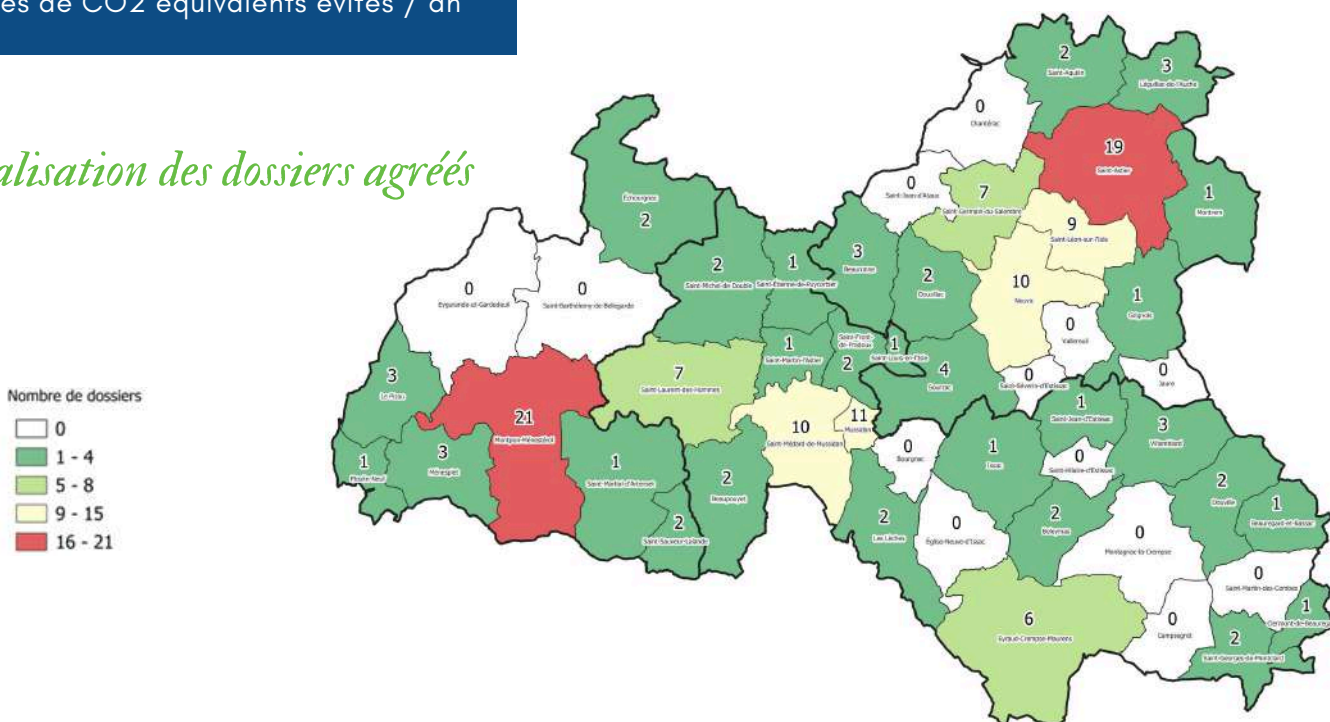
En 2025, l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des propriétaires aux revenus « intermédiaires » et « supérieurs » s'est poursuivi. A ce titre, 10 propriétaires ont pu être accompagnés dans leurs démarches.

Notre enquête de satisfaction a été reconduite en 2025 auprès des 131 propriétaires ayant achevés leurs travaux en 2024. Il en ressort que l'accompagnement du Pays est jugé favorablement par les propriétaires, avec 94 % de propriétaires satisfaits ou très satisfaits.

100 % des répondants recommanderaient l'accompagnement du Pays de l'Isle à un proche.

94 % des propriétaires sont satisfaits ou très satisfaits du résultat après travaux, 37 % n'auraient pas fait de travaux sans les aides, et 56 % auraient fait moins de travaux.

Isle Rénov' 2025 en chiffres



Volet territorial des Fonds européens



Chiffres clés liés au Groupe d'Action Locale (GAL)
46 membres publics et privés, plus invités

8 GAL organisés
20 avis d'opportunité émis
15 avis de sélection

*Faits marquants 2025 pour la
programmation en cours*

1ères conventions d'attributions signées
1ers paiements FEDER
1^{er} GAL organisé dans un site soutenu

3 réunions du GAL ont été organisées dans des lieux soutenus par les fonds européens territorialisés. Ces visites rendent concrètes les décisions prises par les membres.



Soutien de la création de la terrasse
extérieure du restaurant
du Domaine du Caviar de Neuvic



Soutien à l'accessibilité et aménagements
extérieurs du Château Barrière
à Villamblard



Soutien au projet de création d'un centre
intercommunal de santé
à Saint-Léon-sur-l'Isle

Enveloppe globale = 4 611 866 €

**Montant fléché sur des projets =
4 135 599,19 €**

près de 90 % de l'enveloppe globale pré-consommée

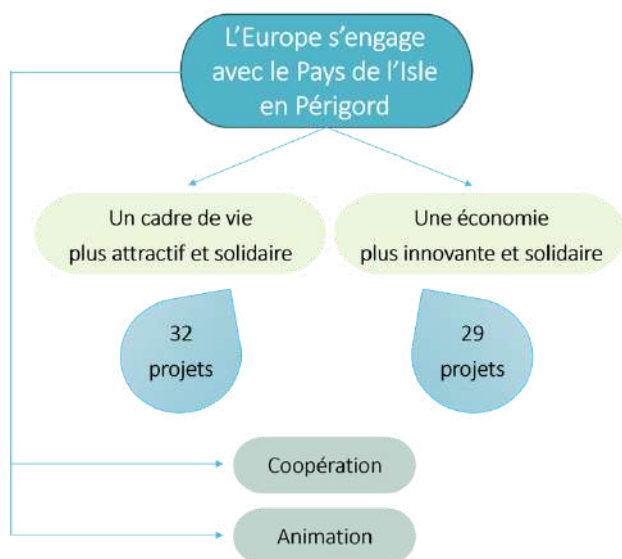


*Maquette
financière*

*Avancement
annuel du
programme*



Depuis 2023, lancement opérationnel du programme, la stratégie permet d'accueillir 61 projets.



Zone de déploiement des projets



Bilan intermédiaire confié à IsleCo

Réalisé auprès des porteurs de projet, des membres du GAL et des partenaires.

Points clés

Porteurs de projets

Un dispositif essentiel à la vie des projets du territoire. Des thématiques raisonnant avec les problématiques du territoire. Les fonds européens constituent un levier essentiel pour les porteurs de projet. Sans aide européenne, certains projets auraient été moins ambitieux, voire n'auraient pas pu être réalisés.

Membres du GAL

Un binôme élu-technicien complémentaire. La complémentarité entre l'animation politique et l'accompagnement technique positive pour les membres du GAL et les porteurs de projets. Une appréciation de la conduite des réunions et de la façon d'attribuer les notes.

Partenaires

Le GAL, une instance dynamique qui fait une démocratie de proximité.

Remarques relevées

Porteurs de projets

Un délai de paiement trop long.
Un système d'avance à développer.
Une envie de mise en relation et de partage de ressources.

Membres du GAL

Une grille de notation appréciée mais perfectible.
Des visites de projets adossées aux réunions sont appréciées.
Une solution de covoiturage pourrait intéresser certains membres.

Partenaires

Une articulation des politiques publiques déployées sur le territoire qui pourrait davantage améliorer la complémentarité ou l'efficacité des interventions.
Crainte sur le devenir des fonds européens et risque de renationalisation.

Zoom sur l'action de coopération européenne en Périgord organisée dans le cadre du Joli Mois de l'Europe

Pour la seconde année, les GAL du Périgord ont réuni leurs membres ! En 2025, le rendez-vous était donné à Bergerac. Au programme : quizz sur l'Europe, jeu de rôle européen, visites de projets soutenus. Cet événement de coopération apprécié de tous sera renouvelé en 2026 en Périgord noir.



Retrouvez les documents en ligne

La stratégie et l'ensemble des fiches-actions thématiques



Des vidéos et la carte interactive des opérations soutenues



Bilan de la programmation précédente 2014-2022

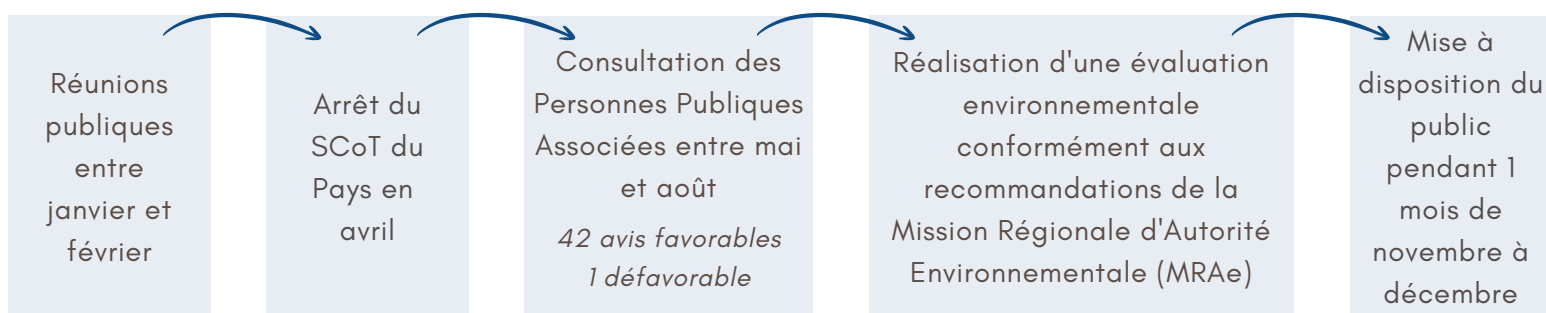


Le Schéma de COhérence Territoriale SCOT

La modification simplifiée n°1 s'est poursuivie sur l'année 2025 sur la base des travaux lancés en 2024 portant sur l'intégration d'une trajectoire de lutte contre l'artificialisation des sols ; le document a été définitivement **approuvé le 19 janvier 2026**.

Le SCoT du Pays de l'Isle en Périgord fixe aujourd'hui les principes et les objectifs d'**un aménagement du territoire empreint d'une moindre consommation foncière** et des dispositions pour préserver les qualités des paysages et ses écosystèmes.

Temps forts



L'année 2025 marque de nouveau l'examen de projet sur le territoire ayant des impacts sur les espaces naturels, agricoles et forestiers : **8 modifications de PLU/PLUi** et **5 projets de parc agrivoltaïque**.

Une balade urbaine pour sensibiliser les acteurs du territoire aux impacts du changement climatique

Initiée par la Cdc Isle Crempse en Périgord avec le concours du CAUE, le Pays de l'Isle a été invité à participer à une balade urbaine afin de visualiser concrètement les enjeux et les actions d'adaptation au dérèglement climatique sur le bourg de Villamblard.

Cette journée nous a permis de nous interroger et de découvrir des lieux, des aménagements, des matériaux et des équipements qui ont été conçus pour limiter les risques liés aux évolutions climatiques.

La 19^{ème} édition des Rencontres Nationales de la Fédération Nationale des SCoT

À travers conférences et ateliers, les nombreux témoignages entendus ont bousculé nos regards, nous invitant à repenser nos modes d'aménagement et notre manière d'anticiper les risques. Ces trois jours ont pourtant été marqués par une prise de conscience : celle des effets bien réels du changement climatique sur nos territoires. Les échanges ont permis d'aborder des enjeux essentiels tels que la gestion de la ressource en eau, la préservation des milieux aquatiques et des zones humides, ainsi que la qualité de l'eau.



Les collectifs Aux Actes ! Cycle de formation pour les élus et les techniciens

En date du 16 juin 2025, le Pays de l'Isle en Périgord et le CAUE ont présenté devant les élus les "pré-diagnostic écologiques : une boussole pour guider et fédérer". Un porté à connaissances offrant une vision globale et inédite des responsabilités et enjeux écologiques potentiels de leur territoire. Ils constituent un **premier outil technique d'aide à la décision**, mais aussi un outil pédagogique facilitant **la compréhension et le partage des enjeux écologiques**, et renforçant l'appropriation des responsabilités.



L'objectif ? Comprendre et anticiper l'avenir écologique de nos territoires.

De cette présentation se sont découlées des sessions de formation avec le collectif "Aux Actes !". Ses formations ont fourni aux élus **des connaissances et outils nécessaires pour agir efficacement à l'échelle des paysages**, en identifiant les enjeux, les leviers et les actions concrètes à mettre en œuvre pour obtenir des résultats significatifs sur leur commune.

Atelier 1 « Solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) »



Cet atelier, animé par l'Office Français de la Biodiversité, a permis de rappeler les principaux enjeux liés au changement climatique et à la biodiversité, ainsi que d'introduire les Solutions fondées sur la Nature (SfN) à travers une présentation dédiée. Les participants ont ensuite été répartis en groupes de travail autour de quatre espaces types, avec pour objectif de répondre à plusieurs défis sociétaux : appréhender les impacts du changement climatique sur un territoire par une mise en situation opérationnelle, s'acculturer au vocabulaire des SfN afin de faciliter l'accès aux dispositifs d'aide, et échanger entre acteurs pour dégager des enjeux prioritaires et des pistes d'actions adaptées aux spécificités locales. Cet atelier a ainsi favorisé une meilleure appropriation collective des enjeux climatiques et des solutions fondées sur la nature.



Credit photo : CAUE Dordogne

Atelier 1
17 septembre 2025
Saint-Astier

Atelier 2 « Urbanisme/Nature/ Résilience »

Cet atelier, animé conjointement par le CAUE de la Dordogne, la Direction Départementale des Territoires 24 (DDT), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le Conseil Départemental 24, a porté sur les leviers d'action face au changement climatique en milieu urbain. Il a permis de comprendre les impacts du changement climatique en ville et le rôle joué par la nature dans l'adaptation des territoires. Les échanges ont également porté sur l'intégration de ces enjeux dans les documents de planification, notamment à travers le verdissement des documents d'urbanisme. Une démarche de projet a été présentée, illustrée par des cas pratiques d'actions concrètes et leur accompagnement technique. Enfin, la question de la mobilisation citoyenne a été abordée comme levier complémentaire pour favoriser l'appropriation et la réussite de ces démarches à l'échelle locale.



Atelier 2
9 octobre 2025
Saint-Astier

Atelier 3 « Gestion durable de la forêt »

Cet atelier, animé par l'Office national des forêts, le Centre Régional de la Propriété Forestière, FIBOIS, la Fédération nationale des Communes forestières, le syndicat mixte ouvert de défense des forêts contre les incendies du département de la Dordogne et le CD24, a permis aux participants d'approfondir leur compréhension des responsabilités qui leur incombent en tant que maîtres d'ouvrage, aménageurs du territoire et garants de la sécurité, mais aussi en tant que médiateurs favorisant le dialogue entre acteurs et la sensibilisation des citoyens aux enjeux de la forêt et du bois. Les échanges avec de nombreux experts ont permis d'identifier des pistes d'actions transposables localement, tout en approfondissant la connaissance des enjeux forestiers de la Dordogne face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité. L'atelier a également abordé le rôle des collectivités dans la gestion durable de leur forêt, à travers les travaux forestiers et les documents de planification, ainsi que des actions concrètes en faveur d'une forêt résiliente et apaisée, propices à l'adhésion des citoyens et des propriétaires forestiers.



Atelier 3 : 12 novembre, Périgueux



Atelier 4 : 10 décembre 2025, Saint-Astier

Atelier 4 " Eaux et zones humides »

Cet atelier, animé par le CAUE, l'OFB, EPIDOR, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et le SMBl, a permis aux participants de mieux comprendre le fonctionnement des hydrosystèmes locaux et leur fragilité face au changement climatique. Les échanges ont porté sur le rôle et la responsabilité des communes dans la gestion des aléas climatiques ainsi que dans la préservation des milieux aquatiques et zones humides. L'interaction avec de nombreux experts a permis aux participants de repartir avec des pistes d'actions concrètes et transposables sur leur territoire. Enfin, des retours d'expérience ont été partagés sur des Solutions fondées sur la Nature (SfN) et sur des démarches de projet d'hydrologie régénérative mises en œuvre localement.

Atelier 5 "Agroécosystème et résilience"

Cet atelier, animé par le CAUE, Prom'haies, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Chambre d'agriculture, la LPO et la CAAP 24, a permis aux participants de mieux appréhender les évolutions des agroécosystèmes territoriaux ainsi que les enjeux de résilience face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité. Les échanges ont également porté sur l'identification des compétences des collectivités et des dispositifs d'accompagnement technique et financier mobilisables pour agir. Enfin, l'atelier a mis en avant des actions concrètes d'aménagement agro-écologique ainsi que des démarches de soutien à des projets économiques, partenariaux et solidaires dans le domaine agricole.

Poursuite des ateliers... répondez au questionnaire

Dans la continuité du « Cycle de formations Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature » (SafN), nous envisageons de proposer des accompagnements et des actions autour de petits projets SafN que vous souhaiteriez approfondir ou mener en 2026 et 2027.



Contrat Opérationnel de la Mobilité

Le Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) du Pays de l'Isle en Périgord est un contrat conclu avec la Région, en tant que cheffe de file des mobilités, avec les principaux acteurs de la mobilité du territoire.



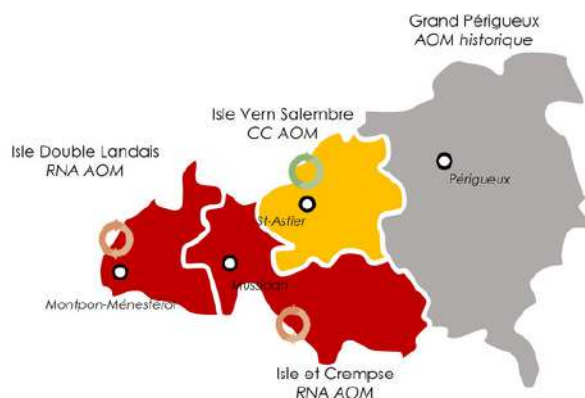
Le COM vise à **favoriser le dialogue et la coordination pour améliorer l'offre l'existante des mobilités** ou concevoir des services sur-mesure (transport à la demande, location de vélos, lignes de covoiturage, navettes...). Conclut pour une **durée de six ans**, le COM rassemble les acteurs de la mobilité dans des zones définies : les bassins de mobilité.

Des contrats issus de la LOM, la loi d'orientation des mobilités

Adoptée en 2019, la loi d'orientation des mobilités, dite loi LOM, donne le choix aux communes, via leur intercommunalité, de s'emparer de la compétence mobilité. A défaut, c'est la Région qui assure ce rôle. Au 31 mars 2021, 70 % des communautés de communes néo-aquitaines ont choisi de ne pas prendre la compétence mobilité et de laisser la Région l'exercer par substitution.

Chaque contrat opérationnel de mobilité s'organise en 4 volets :

1. **Des dispositions réglementaires générales**, relatives à la vie du contrat et à son évolution.
2. **Un bilan de l'organisation et des dynamiques territoriales**, qui pose un diagnostic partagé et dégage des enjeux d'amélioration.
3. **Une feuille de route** qui référence les projets envisagés. Cette feuille de route constitue le fil rouge de l'action sur les 6 années de durée du contrat.
4. **Une boîte à outils** qui intègre l'ensemble des principes d'intervention qu'il est possible de mobiliser pour bénéficier d'un accompagnement technique et/ou financier.



La démarche du COM du Pays de l'Isle en Périgord a été initiée en 2025



- COPIL de lancement en avril 2025 en présence des Présidents d'EPCI, de Périmouv' et de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Présentation de la démarche à la CdC Isle Double Landais durant le printemps,
- Réunion technique - atelier sur l'axe ferroviaire Limoges-Périgueux-Bordeaux en octobre en présence de la CdC Isle Double Landais, le Pays Périgord Vert dont des CdC membres, SNCF Voyageurs et la Région Nouvelle-Aquitaine,
- COPIL n°1 en décembre : présentation des éléments de diagnostic de territoire et transports.

Mobilité douce, AVELO III

Le Pays de l'Isle ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye et l'association Des Jantes et Des Gens sont lauréats depuis 2024 de l'appel à projet **AVELO III porté par l'ADEME**, dont l'objectif principal est de favoriser le développement et la **pratique du vélo au quotidien** dans les territoires.

Dans le cadre de cet appel à projets, **trois actions** sont à mener :

- **AXE 1** : La réalisation d'un **Schéma Directeur des Mobilités Actives** du Pays de l'Isle en Périgord
- **AXE 2** : La mise en place des **services de location de vélos** dans la CdC du Pays de Saint Aulaye, ainsi qu'un **plan de stationnement et de déplacement** dans la CdC du Pays de Saint Aulaye
- **AXE 3** : L'**animation** de terrain (SMPI et CdCPSA) avec l'association Des Jantes et Des Gens



Les actions menées dans le cadre de l'AAP AVELO III prendront fin en décembre 2026.

Lancement du Schéma directeur des Mobilités Actives (axe I)

Le bureau d'études IMMERGIS a été missionné pour la réalisation du Schéma Directeur des Mobilités actives du Pays de l'Isle de **novembre 2025 - décembre 2026**.

L'Objectif ?

- Définir une **stratégie cohérente et complémentaire** aux aménagements et services existants pour les déplacements quotidiens en mode doux
- Assurer la **continuité** et la **sécurité** des itinéraires entre la vélo route voie verte, les bourgs, les zones d'activités économiques /culturelles / sociales et les stations intermodales
- Proposer un **plan d'action phasé et budgétisé** et identifier précisément les typologies de subventions
- Être accompagné dans une **stratégie de communication** (guide des aménagements, campagne de communication)

Les 3 grandes phases

1. Le **diagnostic** du territoire comprenant l'étude technique du réseau cyclable actuel et l'identification des enjeux
2. La **stratégie pré-opérationnelle** de construction du schéma directeur cyclable
3. La réalisation d'un **programme pluriannuel** partenarial d'investissement



Le 1er **Comité de pilotage (COPIL)** de lancement du Schéma directeur des Mobilités Actives du Pays de l'Isle en Périgord a été organisé le mercredi 3 décembre 2025. Ce COPIL **a rassemblé 20 techniciens et élus dans le but de présenter les objectifs du schéma, le périmètre de l'étude** ainsi que le calendrier prévisionnel.

De l'idée au projet, un accompagnement personnalisé pour la Cdc du Pays de Saint-Aulaye (axe 2)

Le Pays de l'Isle en Périgord accompagne la CdC du Pays de Saint-Aulaye dans l'approfondissement de ses travaux sur la mobilité, notamment pour la mise en œuvre opérationnelle de son Plan de Mobilités. Le constat est clair, les principaux enjeux identifiés concernent l'apaisement et la requalification de l'espace public, le manque d'infrastructures cyclables sécurisées face à la nécessité de promouvoir les déplacements actifs pour réduire la dépendance automobile et la réponse aux enjeux locaux de cohabitation entre les piétons et les cyclistes.

L'accompagnement proposé par le Pays de l'Isle en Périgord :

- Réaliser un **benchmark** des offres de mobilité vélo afin de **mettre en place un service de location de vélo**
- Accompagner les communes dans l'élaboration de leur **plan de circulation** de centre-bourg et un **plan de stationnement**
- **Valoriser la culture vélo** et la sensibilisation des publics au travers des balades urbaines avec élus et habitants et du jeu Mobilimix

Cet appel à projet AVELO III va également permettre à la Cdc du Pays de Saint-Aulaye d'investir dans une flotte de vélo à assistance électrique (VAE).

Animations et ateliers mobilité, des Jantes et des Gens (axe 3)

Des Jantes et des Gens est une association participative, solidaire et féministe née à Périgueux en 2022. L'association favorise l'accès à la multimodalité durable et inclusive, **accompagne tous les publics vers la vélonomie**, valorise le réemploi, la transmission et la débrouille et ainsi milite pour une mobilité juste, féministe et antiraciste.

Ainsi Des Jantes et des Gens déploie sur le territoire des animations et ateliers autour du vélo que ce soit de la connaissance des équipements de sécurité aux ateliers de réparations.

Pour l'année 2025, **l'association a réalisé 12 animations dans la vallée de l'Isle et 2 dans la CdCPSA.**



De la théorie à la pratique pour renforcer l'expertise du Pays de l'Isle

En mai à Latersne, puis en décembre à Périgueux, une quinzaine d'acteurs de la mobilité de la Nouvelle-Aquitaine se sont réunis. Chaque session a débuté par une balade à vélo, suivie d'un retour visuel sur les bons et mauvais aménagements. Les journées se sont clôturées par des études de cas.

Le Pays de l'Isle a suivi deux formations afin d'approfondir ses connaissances et compétence. La première a eu lieu à Latersne en mai et la deuxième, le 16 décembre 2025 à Périgueux. Elles ont permis de rassembler une quinzaine d'acteurs de la mobilité de Nouvelle-Aquitaine. Les journées ont commencé par une balade à vélo, ce qui a permis par la suite de faire un retour en image des "bons" et "mauvais" aménagements. La formation s'est terminée par des études de cas proposées par les participants.



Périgueux, décembre 2025

Projet Alimentaire Territorial



L'objectif du PAT est de relocaliser une agriculture durable et une alimentation de qualité pour tous les citoyens. Le Pays de l'Isle en Périgord assure donc la coordination et le suivi du plan d'actions pour l'ensemble des partenaires engagés dans le projet. Il est également porteur d'actions menées auprès de différents publics.



Le Projet Alimentaire Territorial a été reconnu de niveau 2, pour une durée de 5 ans par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Il s'agit d'une reconnaissance liée à la réalisation d'actions opérationnelles et systémiques, qui associent l'ensemble des acteurs.

Ceux qui nous régulent – 3ème édition

103 enfants sensibilisés à l'alimentation locale de qualité

Le projet Ceux qui nous régulent reconnecte les enfants à leur alimentation et au cycle des productions agricoles. Il fait aussi le lien entre cuisiniers, agriculteurs et enseignants. A la clé, une dynamique de territoire au service d'une alimentation plus locale et peut-être des vocations à venir d'agriculteurs ou de cuisiniers engagés.

5 classes des écoles du Pays de l'Isle ont participé au projet cette année : celles de St Martial d'Artenset, Fouleix, Grun Bordas, André Boissière et André Davesne de Périgueux.

Elles ont bénéficié de 2 interventions en classe par l'association Pour les Enfants du Pays de Beleyrne sur les thèmes de la saisonnalité, des circuits de ventes et de la production locale, d'une visite de ferme et une journée de clôture sous la halle de Jaure. Lors de cette dernière journée, les enfants ont participé à un concours culinaire, fabriqué du beurre et du pain qu'ils ont cuit dans le four à bois communal.

Toutes les classes se sont vues remettre un carré de potager fabriqué par l'association ARTEEC.



Plats réalisés par les enfants pour le concours culinaire.

Mieux Manger Pour Tous

Ce projet mené en partenariat avec l'association d'aide alimentaire La Maison 24 et AgroBio Périgord, vise à faciliter l'accès des personnes en situation de précarité alimentaire à des denrées plus saines et plus durables, en respectant la saisonnalité des produits frais et en privilégiant une politique en matière d'achat qui favorise les approvisionnements locaux. Il se traduit en différentes actions.

LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD

Ce diagnostic a permis l'identification et la catégorisation des acteurs de l'aide alimentaire sur le territoire du Pays selon leurs formes d'intervention, leur emplacement et rayonnement géographique, leurs modes d'approvisionnement des structures d'aides alimentaires, l'estimation des moyens mobilisés par les structures (bénévoles, logistique, matériel), l'identification des initiatives en cours sur le territoire en lien avec l'alimentation locale.

Une rencontre entre producteurs et associations d'aide alimentaire a permis de finaliser une procédure à destination des producteurs pour la gestion de leur surplus au bénéfice de l'aide alimentaire.



SENSIBILISATION DES BÉNÉVOLES ET BÉNÉFICIAIRES

8 ateliers ont été mis en place et plus d'une centaine de personnes en ont bénéficiés.

- Ateliers cuisine - cuisine économique et rapide à partir de produits locaux
- Visite de ferme et atelier cuisine
- Lecture d'étiquettes + compréhension des labels + nutriscore
- Saisonnalité et prix de l'alimentation
- Equilibre alimentaire

Un groupe de travail a été mis en place entre structures d'aide alimentaire afin d'étudier des possibilités de mutualisation (stockage, logistique). Les CIAS et CCAS ont également pu échanger sur les initiatives mises en place.



Restauration collective scolaire

Vers plus de produits locaux de qualité

L'observatoire des cantines est une action socle, une base de connaissances des pratiques des restaurants scolaires et de leurs attentes. L'objectif final est d'inclure plus de produits locaux de qualité dans les menus. Cet outil nous permet d'identifier les attentes des cuisiniers et gestionnaires afin de développer des solutions adaptées. Il permet également de repérer les bonnes pratiques des restaurants scolaires et de les partager.



Observatoire des cantines du Pays de l'Isle en Périgord

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de l'Isle en Périgord, tous les 3 ans depuis 2022, un observatoire est mené sur l'ensemble des restaurants scolaires primaires publics du territoire.

Cet observatoire a pour vocation de devenir une base de données et de réflexions sur les restaurants scolaires, leurs fonctionnements et leurs attentes. Ces informations font état des lieux pour faciliter le partage de connaissances entre cuisiniers et la mise en place de solutions.

Le but ? Accompagner le développement d'une alimentation locale, saine et de qualité !

Edition 2025

Sur les 93 communes qui composent le Pays de l'Isle en Périgord, 69 ont au moins un restaurant scolaire.

Au total, cela représente **102 restaurants scolaires** et **10 646 repas servis par jour**.

59% des restaurants servent moins de 100 repas, soit un vrai atout pour créer un lien de confiance entre cuisiniers et enfants.

61 % des communes ayant répondu au questionnaire ont mis en place une tarification sociale. Ce qui représente **plus de 3600 repas/jour servis à 1 euro ou moins**.

Le coût matière des repas représente plus de 4 millions d'euros/an, un potentiel relocalisable sur le territoire non négligeable.



Formation "Céréales et légumineuses issues des semences paysannes"



Visite station de tri de pommes de terres à Bergerac

L'accompagnement de la restauration collective vers une cuisine et un approvisionnement local de qualité se poursuit.

Différentes formations ou ateliers ont été réalisés, au-delà des notions techniques apportées lors de ces événements, il s'agit également de créer des moments d'échange entre cuisiniers et gestionnaires.

52 participants :

- Formations cuisine bio et locale, approvisionnement local, céréales et légumineuses locales en semences paysannes
- Visite de ferme ainsi que de la légumerie de Bergerac
- Ateliers de télédéclaration Ma Cantine

Poursuite du groupe de travail « Cuisines Centrales », visant à l'interconnaissance et à l'échange de pratiques.

Guide à destination des élus

Un **document synthétique** pour permettre aux élus de faire évoluer leur restauration collective vers une alimentation locale de qualité a été rédigé. Ce guide comprend **6 étapes** ainsi que les contacts à mobiliser.

Il est à votre disposition, demandez-le !



Sensibilisation des animateurs et enfants dans le cadre du temps périscolaire

Ce projet vise à renforcer les compétences des animateurs périscolaires et du personnel de cantine afin qu'ils portent un message commun aux enfants sur une alimentation locale de qualité et qu'ils proposent des animations en cohérence avec le travail fait par les cuisiniers.

55 animateurs sensibilisés
(séance 1/3)

12 animateurs ont participé à une formation-action dont le but était de construire des outils pédagogiques de sensibilisation à l'alimentation durable. Ces outils vont être édités et proposés aux collectivités.

150 enfants ont visité une ferme

374 enfants ont réalisé un atelier cuisine



Etude : Mieux comprendre les habitudes alimentaires des habitants pour mettre en place des actions permettant de favoriser l'achat de produits locaux

Des étudiants en licence professionnelle Valorisation, Animation et Médiation des Territoires ont mené une étude sur les communes de La Chapelle Gonaguet, Cornille et Champcevinel.

Les habitants et les acteurs du territoire expriment une réelle aspiration à consommer de manière plus responsable et locale. Toutefois, pour transformer cette volonté en une réalité durable, il est crucial de surmonter les barrières liées à l'accessibilité (économique, géographique et informationnelle) et de favoriser la mise en réseau des acteurs afin de redonner aux habitants un véritable pouvoir d'agir au coeur des dynamiques territoriales.

www.isle-mange-local.fr

Le PAT du Pays de l'Isle en Périgord a un site internet "**isle-mange-local**" pour promouvoir les actions et initiatives en faveur d'une alimentation de proximité et de qualité. Afin d'informer les consommateurs, **les lieux d'achats de produits locaux sont recensés sur une carte** : producteurs, marchés, AMAP.



Conférence des élus et partenaires

Le lundi 17 février, le Président du Pays de l'Isle en Périgord a convié les élus et les partenaires lors de la conférence annuelle du Pays de l'Isle en Périgord. Le partage est toujours le maître mot de cette journée. Des tables rondes organisées par l'équipe du Pays de l'Isle permettent à chacun de découvrir ou redécouvrir les missions.



Puis, une conférence intitulée « **L'injuste prix de notre alimentation** », s'est tenue, tirée du rapport du même nom, fruit d'un travail collectif mené par le Secours Catholique, Solidarité Paysans Aquitaine, l'Association Française des diabétiques du Lot et Garonne et CIVAM Nouvelle-Aquitaine.

En partant du prix de notre alimentation, et de son coût sanitaire, social et environnemental, le rapport chiffre de façon inédite l'ensemble des dépenses publiques qui soutiennent notre système alimentaire, et celles qui compensent ou réparent ses impacts négatifs. Il démontre qu'il n'y a pas de fatalité face aux injustices de notre système alimentaire, mais des choix politiques qui, s'ils ont eu leur pertinence à une époque, doivent aujourd'hui radicalement changer. Comment garantir à toutes et à tous un accès digne à une alimentation de qualité, bonne pour la santé et l'environnement, tout en assurant une juste rémunération à celles et ceux qui la produisent ?



En remerciant nos intervenants :

Secours Catholique – Marie Drique, Jean Chalié, Agnès Amiel

Solidarité Paysans Aquitaine – Michel Roux

Association Française des Diabétiques du Lot et Garonne – Ghislaine Foulon

CIVAM Nouvelle Aquitaine – Agnès Bellec

La conférence s'est terminée par un verre de l'amitié placé sous le signe du Projet Alimentaire Territorial, qui témoigne de l'engagement du Pays de l'Isle en Périgord à une alimentation de qualité et accessible.

Le Pays de l'Isle en Périgord



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet

www.pays-isle-perigord.com



<https://www.facebook.com/paysdelisle>



<https://www.linkedin.com.com/paysisle>

CONTACT

Syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord
Espace Aliénor - 255 rue Martha Desrumaux - 24000 Périgueux
05 53 35 13 53
contact@pays-isle-perigord.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025